



BOURGEOISIE DE BAGNES

Budget 2014

Présenté au Conseil communal

Bourgeoises, Bourgeois de Bagnes,

L'article 24 de l'Ordonnance cantonale sur la gestion financière des communes et bourgeoises du 16 juin 2004 prévoit que le budget annuel des communes municipales et des bourgeoises contienne le *message introductif*.

Le budget de fonctionnement de la Bourgeoisie de Bagnes pour 2014, tel que présenté à la Commission bourgeoise, clôture sur un excédent de charges de CHF 10'800, excédent inférieur au budget 2013 qui prévoyait un excédent de charges de CHF 62'500.

Les éléments essentiels à relever sont les suivants :

- Ce budget est établi sur la même base que celui de 2013 à l'exception de la présentation des droits d'utilisation versés par Téléverbier SA qui, à la demande de Commission bourgeoise, sont désormais présentés dans les revenus du *patrimoine financier* (précédemment dans *Alpages et Pâturages*) ;
- Pour rappel, les chiffres 2012 présentés comprennent toutes les incidences de l'ouragan Andréa des 5 et 6 janvier 2012 et de la tempête de foehn des 28 et 29 avril 2012 (17'000 m3 de bois touchés répartis sur 400 ha) et rendent donc la comparaison moins évidente ;
- Les revenus 2014 anticipent une baisse de subventions annoncée par le canton d'environ 11% (CHF 40'000), même si leur répartition au sein des différents triages et centres forestiers valaisans n'est pas encore connue ;
- Les programmes d'intervention ont été adaptés en conséquence ; les dépenses de fonctionnement du service forestier ont ainsi été réduites de CHF 130'700 en 2014 ;
- Les amortissements du patrimoine administratif sont en diminution de CHF 7'100 et ceux du patrimoine financier en augmentation de CHF 11'300 ;
- Compte tenu des éléments ci-dessus, la contribution financière globale (amortissements du patrimoine financier compris) passe de CHF 228'000 en 2013 à CHF 283'900 en 2014.

Les investissements de l'exercice sont marqués par un projet de création d'une entrée-bar au restaurant de la Chaux pour améliorer l'accueil des clients. Ce projet est devisé à CHF 392'000 pour la Bourgeoisie (le gérant s'engage à prendre un complément à sa charge) et générera une augmentation des revenus annuels de CHF 20'000 dès la saison 2014/2015. Les autres investissements, pour un montant total de CHF 29'000, comprennent une cribleuse pour le service forestier et divers petits travaux à Louvie, Brunet et Corbassière.

Le budget 2014 de la Bourgeoisie de Bagnes laisse donc apparaître une insuffisance de financement globale, après prise en compte des corrections de valeur du patrimoine financier, de CHF 65'500. Cette insuffisance sera totalement assurée par les disponibilités financières et les prêts de la Bourgeoisie. Compte tenu de la fortune de la Bourgeoisie au 31 décembre 2012 (CHF 7'656'047) et de la faible insuffisance de financement déterminée, une documentation fine de la planification financière n'a pas été jugée nécessaire.

Ceci dit, l'Ordonnance sur la gestion financière des communes du 16 juin 2004 prévoit également à l'article 24 que le message introductif contient un commentaire sur l'évolution probable de la fortune nette. Cette dernière devrait s'élever à CHF 7.583 mio au 31 décembre 2014 selon le résultat des comptes 2012 et l'évolution prévue aux budgets 2013 et 2014.

Vous pouvez donc, Bourgeoises et Bourgeois de Bagnes, approuver légalement le budget 2014 présentant ce déficit car l'article 80 alinéa 1 de la Loi sur les Communes parfaitement respecté (*Un excédent de charges est admis tant qu'après prise en compte des amortissements, il ne résulte pas un découvert au bilan*).

Le Président de la commission municipale de la Bourgeoisie

William Besse

FONCTIONNEMENT

	Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0 Administration Générale	152'400		148'300		163'119.00	
8 Serv. forestier, alpages, biens bourg.	3'000		3'000		3'240.00	
800 Vignes bourgeoisiales	1'722'100	1'597'300	1'857'500	1'660'100	4'319'824.76	4'253'623.50
810 Service forestier	44'000	29'000	68'000	284'000	64'862.00	278'197.00
811 Alpages, pâturages, biens bourg.	247'600	532'000	211'800	282'000	1'112'963.60	1'498'118.04
9 Finances et impôts						
Totaux	2'169'100	2'158'300	2'288'600	2'226'100	5'664'009.36	6'029'938.54
Résultat	-10'800		-62'500		365'929.18	

INVESTISSEMENTS

	Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0 Administration des bâtiments	411'000		40'000		53'707.55	
8 Serv. forestier, alpages, biens bourg.	10'000		40'000		509'994.90	136'400.00
Totaux	421'000		80'000		563'702.45	136'400.00